

AGORA, CITÉ INTERNATIONALE DE LA DANSE TOUT L'ART CHORÉGRAPHIQUE RÉUNI EN UN MÊME LIEU

L'Agora sera un lieu unique au monde. Il accueillera le Centre National Chorégraphique Languedoc-Roussillon, Montpellier Danse, mais aussi des espaces de spectacles ainsi que des studios de répétition et d'hébergement pour accueillir des artistes en résidence qui monteront leurs créations à Montpellier.

Après la mise en valeur du site par l'implantation du Centre Chorégraphique de Montpellier en 1996, suivie de la rénovation des locaux de Montpellier Danse en 2000, Montpellier Agglomération rénove et agrandit l'ancien couvent des Ursulines, bâtiment classé à l'inventaire des Monuments Historiques au cœur du centre historique de Montpellier pour un montant de 9,54 millions d'euros HT. Les deux phases de travaux seront orchestrées par le cabinet d'architecture DAEDALUS de Montpellier. Montpellier Agglomération entend ainsi donner une place de choix à la danse et à la

création artistique. L'Agora, Cité Internationale de la Danse, sera un lieu de convergence, d'échanges et de rencontre entre le public, les artistes et la création confortant la place de Montpellier et son Agglomération comme cité culturelle européenne et capitale de la danse. L'Agora regroupera le célèbre Festival d'été et la saison de Montpellier Danse ainsi que le Centre Chorégraphique National Montpellier Languedoc-Roussillon (CCNM) au sein du couvent des Ursulines entièrement rénové d'ici 2010. Ainsi, l'Agora, Cité Internationale de la Danse, sera un lieu unique au monde entièrement dédié à la création et la diffusion de la danse.

1 PREMIÈRE PHASE : De 2008 à 2010

Cette tranche de travaux sera principalement axée sur la rénovation de la chapelle, la tour du couvent des Ursulines, l'aile centrale du bâtiment ainsi qu'une partie donnant sur le boulevard Louis Blanc.

Montpellier Agglomération réalisera des espaces spécifiquement dédiés aux professionnels et aux compagnies invités sous forme de résidences d'artistes : 2 studios de création et de répétition de 205 et 300m², destinés à l'accueil régulier des compagnies de danse de l'Agglomération de Montpellier et de compagnies de danse hexagonales ou internationales dans le cadre de résidences. Le studio de 300m² offrira également la possibilité d'accueillir une centaine de spectateurs. Au total, ce seront quatre studios, dont deux déjà existants, au Centre Chorégraphique National qui participeront au rayonnement de l'art chorégraphique dans l'Agglomération. 6 hébergements sont prévus pour des résidences

LE CHIFFRE

9 540 000 MILLIONS D'€

FINANCEMENT PREVISIONNEL

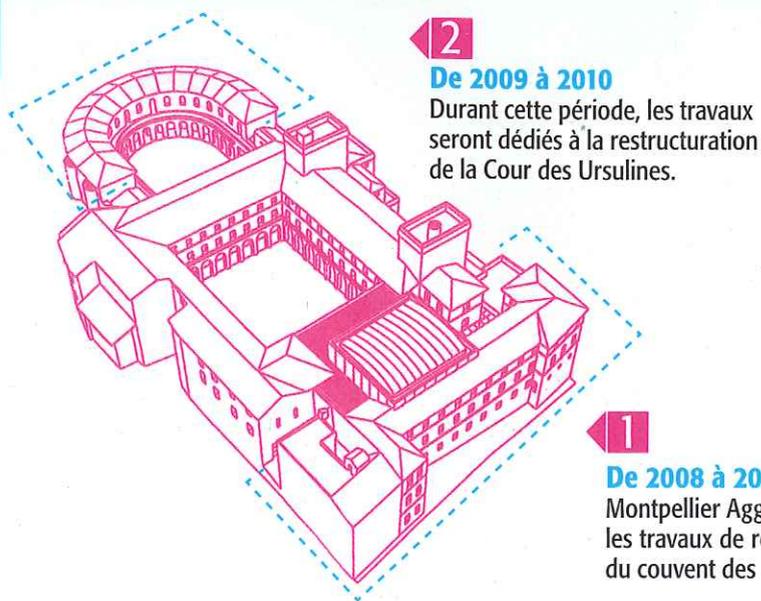
Montpellier Agglomération : 5 940 000 €
Région Languedoc-Roussillon : 1 800 000 €
État : 1 800 000 €

d'artistes de 220m² répartis sur les deux niveaux supérieurs de l'aile du bâtiment située boulevard Louis Blanc. Montpellier Agglomération entend ainsi développer les résidences de création permettant de développer des synergies entre les artistes locaux, nationaux et internationaux. Plusieurs espaces seront également dédiés à l'accueil des publics : un des deux studios de répétition est conçu pour accueillir environ 100

personnes afin de présenter des lectures-démonstrations, des créations en cours... Il y aura aussi un important espace d'accueil polyvalent de 230m² situé au rez-de-chaussée de la chapelle pour accueillir rencontres, débats, conférences, expositions et présentation de spectacle.

2 DEUXIÈME PHASE : De 2009 à 2010

Cette cour, aménagée en théâtre plein air sera utilisée pour les représentations de plein air du Festival Montpellier Danse. Les travaux comprendront : la rénovation de l'espace de diffusion de la Rotonde, la restauration des façades intérieures et extérieures du site, l'aménagement de 5 loges de 4 personnes destinées aux artistes et situées au rez-de-chaussée de l'aile centrale, la mise en œuvre d'une accessibilité complète du lieu, notamment pour les personnes à mobilité réduite. ♦



2

De 2009 à 2010

Durant cette période, les travaux seront dédiés à la restructuration de la Cour des Ursulines.

1

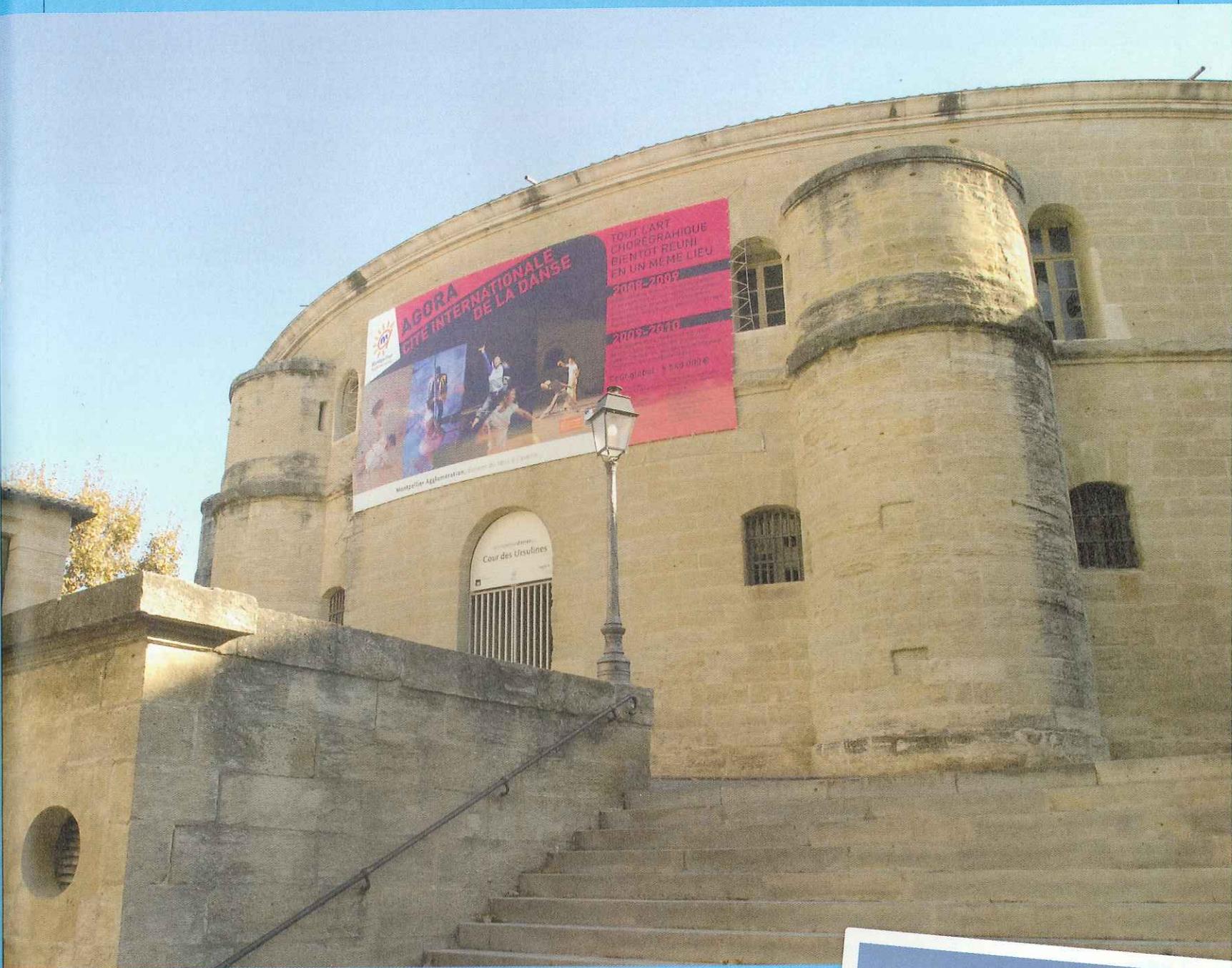
De 2008 à 2010

Montpellier Agglomération poursuit les travaux de rénovation et d'extension du couvent des Ursulines.

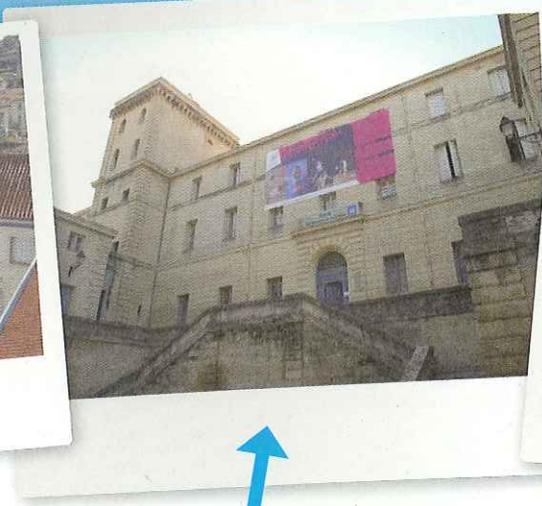
PAROLES D'ARCHITECTE

« Les anciennes destinations du lieu, couvent d'abord et puis prison, presque signifiées par leur volume d'origine, bombées et curvilignes, semblent renfermer solidement leurs secrets au plus profond d'eux même. La nouvelle destination du couvent des Ursulines, Cité Internationale de la Danse, se constitue en revanche en tant qu'ouverture à la mémoire de la ville et espace d'évolution de son identité culturelle. Il sera donc question de glisser dans cet univers fait de pierre et de mémoire, une écriture respectueuse du passé dans une articulation résolument contemporaine. »

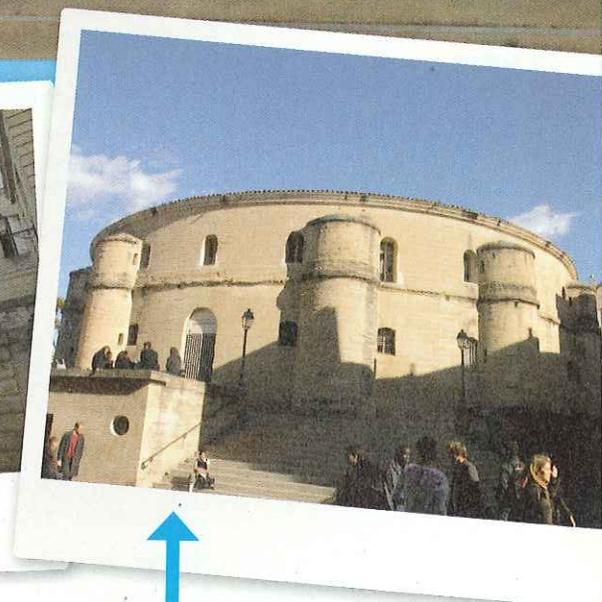
Federico Russo
Daedalus Architecture



La cour des Ursulines rénovée sera utilisée comme théâtre de plein air et pour les représentations du festival Montpellier Danse.



La façade des Ursulines donnant sur le boulevard Louis Blanc. 4 studios de répétition participeront au rayonnement de l'art chorégraphique.



La Rotonde accueillera le public et des spectacles. 5 loges destinées aux artistes seront aménagées.